



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate / For immediate release

Étudier au Royaume-Uni, mission impossible ?

Le Royaume-Uni reste la destination préférée des étudiants français qui souhaitent partir étudier à l'étranger, devant les Etats-Unis[1]. Cependant, depuis la mise en œuvre du Brexit, un grand nombre d'entre eux semblent renoncer à ce choix en raison de la hausse des frais d'inscription ou de la difficulté administrative perçue pour se rendre outre-Manche. Le British Council par l'intermédiaire de sa campagne *Study UK* souhaite informer les étudiants et les rassurer sur le fait que le Royaume-Uni reste une destination d'étude privilégiée.

Les études à l'étranger suscitent beaucoup d'intérêt pour les étudiants souhaitant acquérir une formation internationale et améliorer leur maîtrise d'une langue étrangère. Les études au Royaume-Uni ont ainsi toujours été un choix attractif et simple pour les étudiants français qui, avant le Brexit, pouvaient s'y rendre sans visa.

Depuis le 1er janvier 2021, les nouvelles procédures mises en place pourraient faire hésiter certains à se lancer dans une aventure outre-Manche. Cependant, il suffit de détenir les bonnes informations pour que la procédure se fasse simplement et rapidement.

[Mission #1 : Obtenir un visa](#)

49%[2] des étudiants européens sont inquiets des difficultés liées à l'obtention d'un visa pour étudier au Royaume-Uni. En réalité, la démarche est relativement simple et rapide. Elle peut même s'effectuer dans la plupart des cas via une application, permettant l'obtention d'un visa numérique en moins de trois semaines. Pour les étudiants désireux de faire un séjour d'études de moins de six mois, il n'est pas même nécessaire d'acquiescer de visa.

Autre obstacle facilement contournable : tout séjour de plus de six mois nécessite l'acquiescement d'une surcharge de santé pour bénéficier de la prise en charge des frais médicaux une fois sur le sol britannique (de l'ordre de 500€ par an) mais les détenteurs de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) peuvent demander le remboursement intégral de cette somme.

Mission #2 : Financer ses études

L'autre sujet qui préoccupe les futurs étudiants est la hausse des frais d'inscription. Il faut savoir que les diplômes britanniques offrent un excellent rapport coût/bénéfice avec la possibilité d'obtenir un Master en 4 ans au lieu de 5 dans la plupart des autres pays. Il est en outre possible pour les étudiants européens de bénéficier d'une bourse d'étude ou d'une réduction sur les frais d'inscription auprès d'une quarantaine d'universités britanniques. Certaines universités ont créé des accords de partenariat bilatéraux qui annulent littéralement les frais d'inscription pour les Français.

Mission #3 : Trouver le job de sa vie

C'est avant tout un **niveau d'enseignement élevé** qui fait du Royaume-Uni une destination particulière pour des études à l'étranger. Le pays, selon l'[étude de QS](#) 2021 qui classe les universités au niveau mondial, possède pas moins de **quatre universités britanniques parmi les dix premières**.

Un séjour d'études outre-Manche permet également de se perfectionner en langue anglaise. Rien de tel qu'une immersion pour s'imprégner des nuances que la langue propose et profiter de la richesse multiculturelle de ce pays, fort des 500 000 étudiants internationaux qu'il reçoit chaque année.

Sur le marché de l'emploi international, **les diplômés britanniques sont particulièrement reconnus et cotés**. Les employeurs recherchent des diplômés britanniques car ils :

- ont développé une excellente maîtrise de l'anglais, la langue internationale des affaires ;
- sont au fait des nouvelles recherches et des pratiques professionnelles actuelles, grâce aux liens étroits au Royaume-Uni entre éducation et industrie ;
- ont une grande ouverture culturelle et s'adaptent à tous milieux professionnels, grâce aux compétences qu'ils ont acquises lors de stages d'application ;

“En termes de classement mondial, les universités britanniques font partie des mieux placées et c'est ce qui m'a vraiment attiré. La méthode d'enseignement britannique est celle à laquelle je m'identifie le plus. Elle est basée sur l'expérience, les interactions avec les enseignants sont facilitées, le travail se fait au travers de groupes de discussion et je pense que c'est quelque chose de très utile. On m'a donné les bons outils, et je suis très enthousiaste sur la suite.”
déclare [Thaïs](#), étudiante en licence de psychologie à l'université de Surrey.

Mission #4 : Trouver des réponses à ses questions

Pour répondre à toutes les interrogations que peuvent se poser étudiants, conseillers d'orientation et parents, le British Council organise un [salon virtuel européen](#) gratuit sur les études au Royaume-Uni du **4 au 8 octobre** prochain. L'événement, qui se tiendra en présence de plus de 50 universités britanniques, se déroulera en anglais.

Le salon comprendra un ensemble de webinaires pendant lesquels seront abordés différents thèmes sur les études au Royaume-Uni, comme par exemple la procédure d'obtention du **visa**, les **tests de langues**, les programmes de **bourses d'études** et les nouvelles règles pour les **frais d'inscription**.

L'occasion aussi pour les participants d'échanger avec des universités britanniques et des étudiants actuels et anciens. Un événement incontournable pour les étudiants et futurs bacheliers qui souhaitent aller étudier au Royaume-Uni.

Nom de code : British Council. Mot de passe : Study UK.

Le British Council est l'organisation internationale du Royaume-Uni pour les relations culturelles et les échanges éducatifs. Il est représenté en France depuis 1944. Que vous souhaitiez préparer une licence, un master, un doctorat ou passer un semestre à l'étranger, le British Council est la source centrale d'informations pour toutes les questions relatives aux études au Royaume-Uni. Sur les sites web de [Study UK](#) et du [British Council](#) en France, les futurs étudiants, les conseillers d'orientation et les parents peuvent trouver des informations complètes sur des sujets tels que le choix des cours et des universités, la procédure de candidature ou de visa.

Ce communiqué de presse s'autodétraira dans 5 secondes...

CONTACT & DEMANDES D'INTERVIEWS

British Council
carole.hemard@britishcouncil.fr
+33 (0)7 78 86 55 98

Alioze - Agence presse
presse@alioze.com
+33 (0) 6 80 18 84 41

Pour relayer également nos réseaux :



QR Code de l'événement